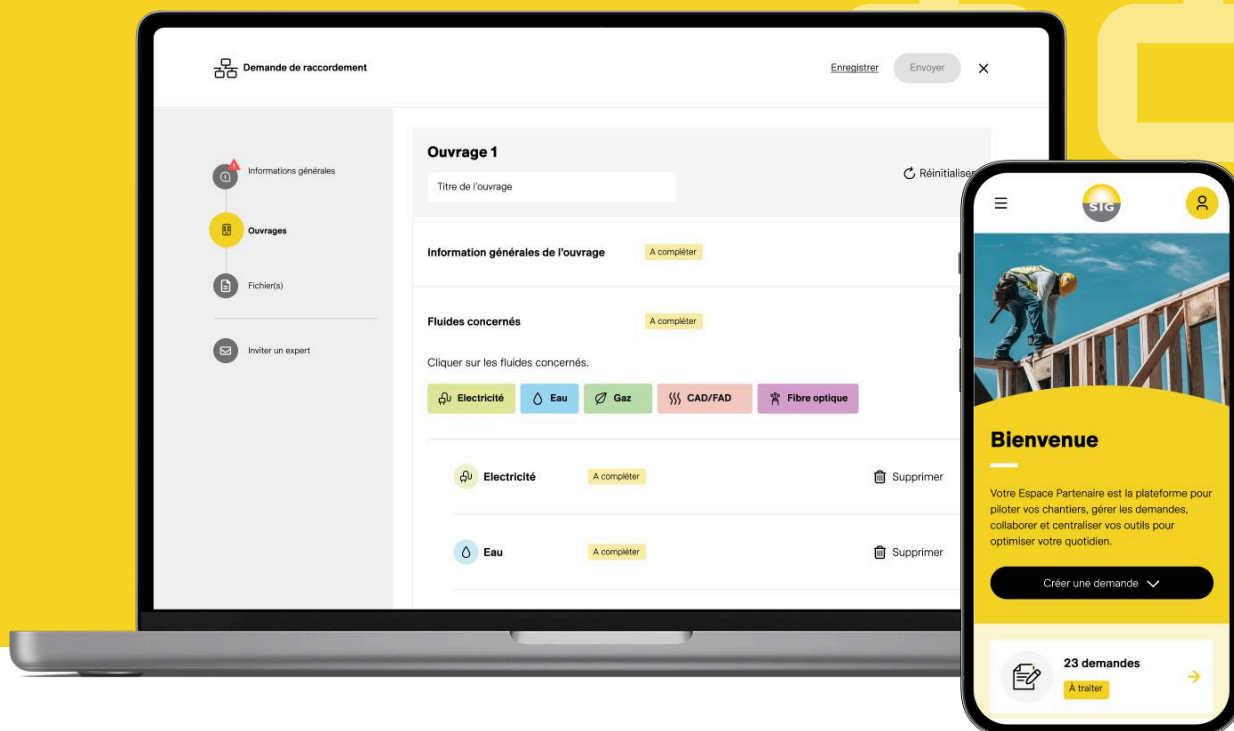




Tout ce qu'il faut savoir

Demande de raccordement



Pourquoi ?

Transmettez à SIG les informations nécessaires à l'étude et à la mise en œuvre de **votre projet de raccordement aux réseaux** (électricité, eau, thermique et fibre optique).

Pour qui ?

Vous êtes architecte, entrepreneur ou avez un projet de construction.

Bon à savoir

- Veuillez soumettre **une seule demande** pour l'ensemble des fluides nécessaires.
- Vous pouvez **compléter votre formulaire en plusieurs fois** : pensez à l'enregistrer en cliquant sur **"Enregistrer"** en haut de la demande.
- Pour valider votre demande, **tous les champs obligatoires doivent être remplis**.
- Vous avez la possibilité **d'inviter des experts** (ex : bureau d'étude, entreprise, etc.) à vous aider **à compléter la section "Ouvrage"**.
- N'oubliez pas **d'ajouter les documents nécessaires** à votre demande.
- Une fois **validée**, vous recevrez un **e-mail de confirmation** et votre **demande sera traitée par les équipes SIG**. Vous aurez accès à un récapitulatif depuis la page "Vos demandes" de votre Espace partenaire.

Comment ?

100% de votre démarche se fait en ligne. Faites votre demande et gérez la depuis votre Espace Partenaire. **Besoin d'aide ?** Consultez les vidéos tutoriels et la FAQ.

Vous avez
besoin d'aide ?

* tarif local sur réseau fixe, du lundi au vendredi

Problème de connexion ?
Service Clients SIG

0844 800 808*

8h-12h / 13h-17h

Remplir votre demande ?
Gestion Raccordement Clients

022 420 74 99*

De 7h30 à 12h et 13h00 à 16h30